

## 3,5 millions de personnes privées de télévision et de radio dans le Sud-Est à cause de l'incendie d'un site de télédiffusion

L'incendie s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi sur le site installé au sommet du massif de l'Étoile, à proximité de Marseille. La diffusion de 25 chaînes de la TNT et 19 stations de radios FM est interrompue.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 3 heures



Photo d'illustration : Un site TDF dans la région Centre-Val de Loire. *GUILLAUME SOUVANT / AFP*

Un incendie survenu sur un site de Télédiffusion de France (TDF) situé près de Marseille, le deuxième plus important de l'Hexagone, privait mardi matin 3,5 millions de personnes de télévision TNT et de radio, a-t-on appris auprès de TDF.

L'incendie s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi sur ce site installé au sommet du massif de l'Étoile, a indiqué la gendarmerie, précisant que des techniciens en investigation criminelle étaient sur place pour enquêter et confirmant une information de La Provence.

La diffusion de 25 chaînes de la TNT (sur 30) et 19 stations de radios FM est interrompue sur un grand quart Sud-Est du territoire, a précisé TDF. Les chaînes TF1, LCP public-sénat, TFX, Energie 12 et TMC sont épargnées. Le site abrite aussi des antennes relais de téléphonie mobile. Des clients des opérateurs Bouygues Télécom, Free et SFR sont impactés, mais dans une moindre mesure en raison de la présence d'autres antennes aux alentours.

Le site qui couvre à lui seul 2,6 millions d'habitants alimente d'autres émetteurs de la région ce qui impacte une plus large population, a précisé TDF. Il est le plus important du Sud-Est et le deuxième de France. *« Nous sommes sur le pied de guerre depuis cette nuit pour trouver une solution provisoire dès que l'on pourra évaluer les dégâts »*, a indiqué une porte-parole de TDF à l'AFP. Le site est pour l'instant fermé par la gendarmerie. La section de recherches est sur place.

---

**À VOIR AUSSI** - Olivier Huart (TDF) : « 68% des français continuent de regarder la télévision sur des plateformes hertziennes terrestres » (30/03/2018)